



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE, SOLIDAIRE  
ET RESPONSABLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Semaine  
de l'ESS  
à l'École

# Webinaire « Semaine de l'ESS à l'École »

26 janvier 2021

**L'ESPER**  
L'Économie Sociale Partenaire  
de l'École de la République

**coo**  
Coopérons dès l'École

**COOP** FR  
LES ENTREPRISES  
COOPÉRATIVES

# Quelques consignes

Semaine  
de l'ESS  
à l'École

- Micros et caméras fermés pour les participants
- Le webinaire est enregistré
- Poser vos questions pendant les témoignages via Q et R
- En fin de webinaire, un sondage rapide vous sera proposé

# Animation & interventions

Semaine  
de l'ESS  
à l'École

Animation : Agathe Ribas, coordinatrice nationale de la « Semaine de l'ESS à l'École » à L'ESPER

Intervenant.e.s :

- Anne Le Pochat
- Véronique Baraize
- Cyril Berthault
- Sophie Oury
- Angélique Alasta
- Mélanie Vaillant
- Marlène Thomassian
- Sophie Caldaguès
- Caroline Ferguson

**Comment parvenir à engager des élèves dans une action d'économie sociale et solidaire dans le but de la valoriser pendant la Semaine de l'ESS à l'École ?**

# Le programme

Semaine  
de l'ESS  
à l'École

- La thématique : L'ESS
- Le cadre : La Semaine de l'ESS à l'École
- Les actions possibles : Témoignages de participants
- Réponses à vos questions

# L'Économie Sociale et Solidaire ESS



**Anne Le Pochat**

*Responsable communication*

*Chambre Régionale de l'ESS en Pays de la Loire*

# La thématique : l'ESS

Semaine  
de l'ESS  
à l'École

## DES PRINCIPES



Finalité d'intérêt général ou collectif



Lucrativité limitée

Les bénéficiaires au service du projet



Gestion démocratique

1 personne = 1 voix

## UN CADRE LÉGAL



Loi Cadre ESS du 31 juillet 2014

La Loi relative à l'ESS marque la reconnaissance législative  
« d'un mode d'entreprendre et de développement économique adapté  
à tous les domaines de l'activité humaine ».

## DES ENTREPRISES



Associations, coopératives, mutuelles,  
fondations, sociétés commerciales de l'ESS

Des entreprises qui concilient performance  
économique et utilité sociale

## SOCLE DE VALEURS COMMUNES

Démocratie, égalité des membres, laïcité, Solidarité, Utilité et efficacité sociétale, Liberté d'actions, Amélioration des conditions d'existence, Épanouissement de la personne humaine, Lutte contre les injustices, Responsabilité, formation des individus, Utilité,



# La thématique : l'ESS

Semaine  
de l'ESS  
à l'École

## CHIFFRES CLÉS DE L'ESS EN FRANCE <sup>(1)</sup>

164 540  
entreprises



222 331  
établissements  
employeurs

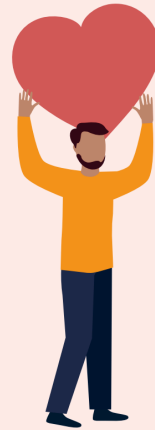


2,4  
millions  
de salarié-e-s dont  
68% de femmes

10,5%  
du total de  
l'emploi salarié  
en France

14%  
du total des  
emplois privés  
salariés  
en France

## LE BÉNÉVOLAT



22 millions  
de bénévoles  
en 2017 toutes formes  
confondues, qui  
représentent entre  
1,32 et 1,46 millions de  
bénévoles en ETP

Plus de **90%** des bénévoles  
exercent leur activité **dans  
une association**

Le bénévolat dans l'ESS concerne  
aussi **les mutuelles** ainsi qu'**une  
grande partie des coopératives  
et des fondations.**

## LE SOCIÉTARIAT DANS L'ESS

35 millions  
de personnes **adhèrent** à  
une **mutuelle de santé**



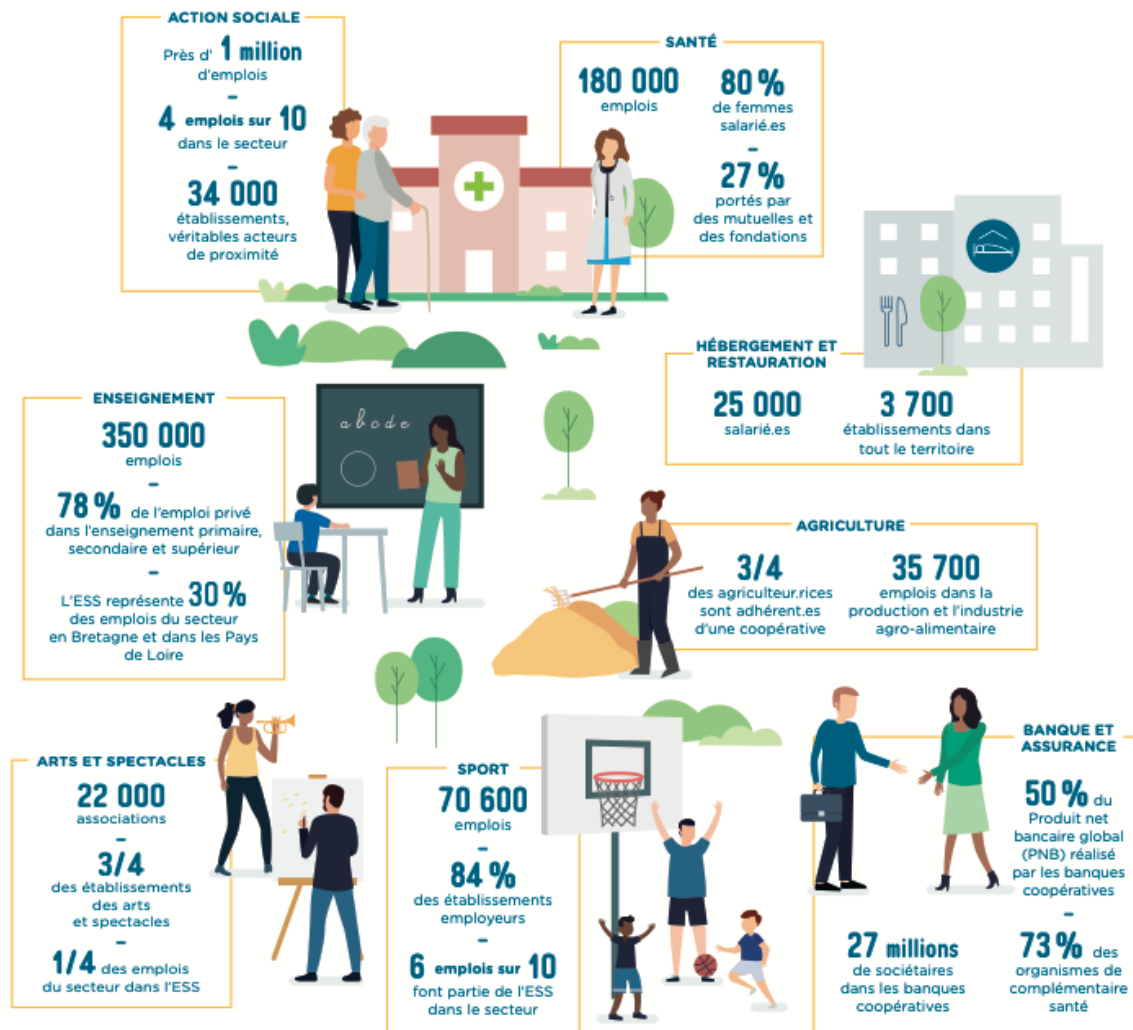
20 millions  
sont membres d'une  
mutuelle d'assurance



Près de **29 millions**  
sont sociétaires  
d'une coopérative

# La thématique : l'ESS

Semaine  
de l'ESS  
à l'École



## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Plus d' **1/3** des structures de réemploi des biens ménagers et **63 %** de leurs ETP



**156** ressourceries dans toute la France



**346** ateliers participatifs de réparation de vélo

## ESS ET SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES



Une agriculture plus écologique et solidaire :

foncières solidaires, jardins d'insertion, agriculture urbaine, coopération agricole, jardins partagés



Des réseaux de distributions collectifs et solidaires : supermarchés coopératifs, AMAP, banques alimentaires, épiceries solidaires et associations caritatives

## **La Semaine de l'ESS à l'École** **Du 22 au 27 mars 2021**

# Véronique Baraize

*Présidente de la « Semaine de l'ESS à l'École »*

*Vice-Présidente pédagogie formation*

*Office Centrale de la Coopération à l'École (OCCE)*

## Une semaine pour découvrir et faire découvrir l'Économie Sociale et Solidaire

Du 22 au 27 mars 2021



## Éduquer :

- « **À l'ESS et à la coopération** » : les élèves sont sensibilisés aux pratiques et au modèle économique ESS.
- « **Par l'ESS et la coopération** » : les élèves sont auteurs d'un projet collectif d'utilité sociale.

=> Il s'agit d'un **mode d'intervention éducative**, basé sur la confiance, le respect, l'entraide, l'engagement qui instaure un climat de classe propice aux apprentissages.

# En savoir plus

Semaine  
de l'ESS  
à l'École

## Un webinaire

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire à l'École  
Pourquoi coopérer ?

Préparons les  
« Semaines de l'ESS à l'École »

21 octobre 2020

coop FR  
LES ENTREPRISES COOPÉRATIVES

L'ESPER  
L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République

OCCE  
Coopérons dès l'École

0:00 / 1:29:00 • Présentation du webinaire

## Un livret

LIVRET DE PRÉSENTATION

Pourquoi et comment mener une action pendant la « Semaine de l'ESS à l'École » ?

- > DES IDÉES D' ACTIONS
- > DES OUTILS
- > DES INTERLOCUTEURS

Semaine de l'ESS à l'École

Quelles portes d'entrée dans l'ESS  
avons-nous à l'École ?  
Quel type d'actions ?  
Pour quel public ?



# Quelles types d'actions avec des élèves de **1<sup>er</sup> degré** ?



# L'intervention en classe

Par Cyril Berthault  
*Responsable formations*  
*AROEVEN de Paris*

# L'intervention en classe

Semaine  
de l'ESS  
à l'École

Public : CM2

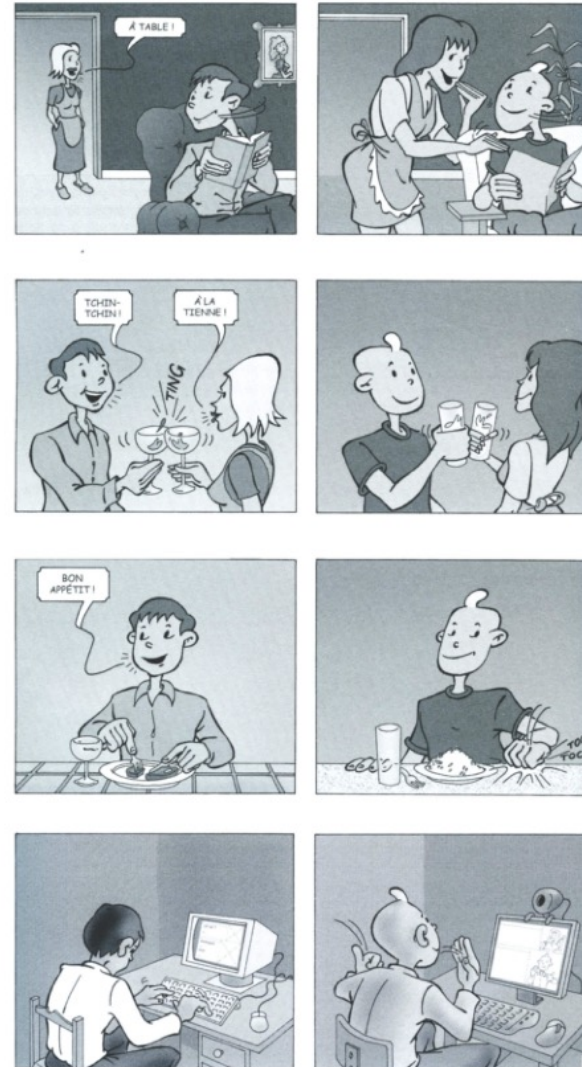
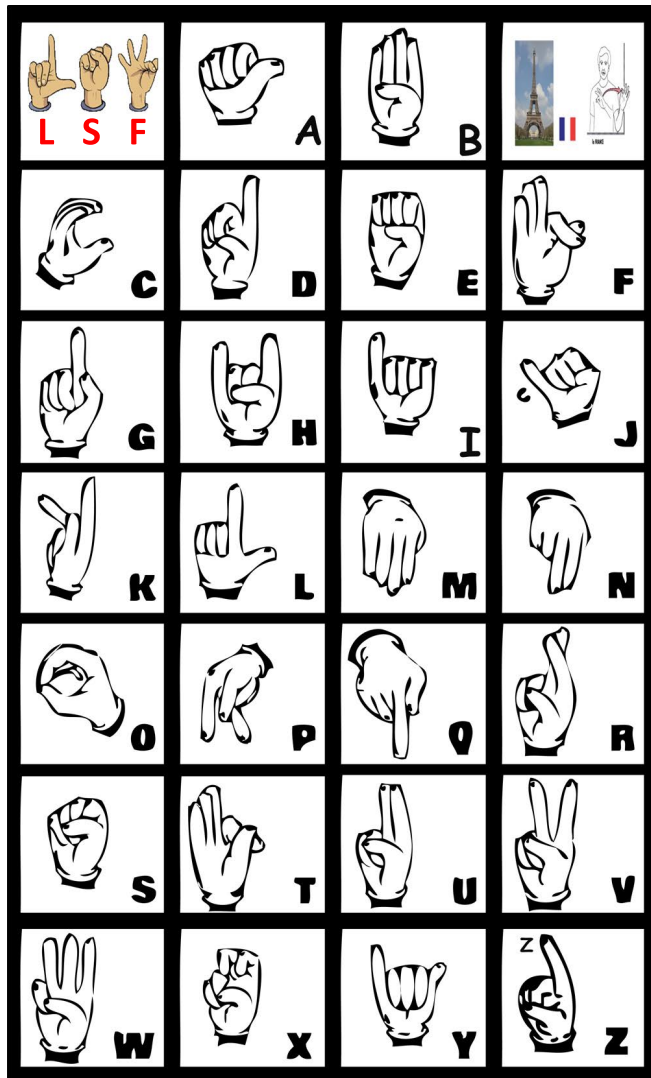
Durée : 1h

Porte d'entrée : Sensibilisation à la langue des signes

Quelles interactions avec les élèves ?

# L'intervention en classe

Semaine  
de l'ESS  
à l'École



# Le conseil de coop

Par Sophie Oury

*Coordinatrice pédagogique nationale*

*Office Centrale de la Coopération à l'École*

# Le conseil de coop

Semaine  
de l'ESS  
à l'École

## Conseil Classe de François

# Le conseil de coop

Semaine  
de l'ESS  
à l'École



# Le conseil de coop

Semaine  
de l'ESS  
à l'École

## Fiche : Les fondamentaux

### Le conseil coopératif

Au coeur des coopératives scolaires



**Le conseil** est une structure instituante, le lieu d'échange de parole où, ensemble, les membres du groupe analysent les différents aspects de leur vie commune, confrontent leurs points de vue, prennent des décisions et en évaluent l'application. Ils y établissent leurs lois, étudient les infractions commises, les dysfonctionnements, et cherchent des solutions en tenant compte de l'intérêt des personnes concernées et dans l'intérêt général. Son organisation est donc fondamentale.

Il peut prendre des formes diverses puisque les enfants et l'enseignant disposent d'un champ de créativité institutionnelle.

Jean Le Gal - Les Droits de l'enfant à l'école

#### UN PEU D'HISTOIRE

**Le mot** conseil semble provenir de la langue juridique qui désigne successivement : l'endroit où l'on délibère, la consultation, la délibération, le dessin mûri, réfléchi, le bon avis, la sagesse, la prévoyance.

Les expériences de communautés d'enfants sont récentes.

Elles sont à l'initiative de pédagogues européens qui cherchaient à manifester à travers ces rencontres, un profond respect des enfants et des jeunes, une considération totale de leurs droits, une confiance à participer individuellement, et collectivement à l'auto-organisation de leur école, la nécessité de remettre en cause le rapport autoritaire adultes/enfants afin de favoriser l'autonomie de la collectivité enfantine. Les premières mises en place dont apparues à la fin du XIXème siècle, notamment à l'école nouvelle de Bédanes en Angleterre en 1892. Elles ont été suivies par les expériences de Paul Geheed, de Pistrak, de Hajduhadhaza, de Korszack, de Neil, de Freinet puis bien d'autres depuis.

Sylvain Connac - Apprendre avec les pédagogies coopératives

Office Central de la Coopération à l'École  
[www.occe.coop](http://www.occe.coop)

## Flyer : Pourquoi un conseil de coop ?

### Gagnez en sérénité

L'expérience prouve que là où les équipes pédagogiques ont mis en place le conseil de coopérative, des effets positifs ont été constatés :

- Amélioration du climat de la classe, de l'école, de l'établissement,
- Acquisition des compétences en Education à la Citoyenneté :
  - ▶ Développement de la motivation, de l'autonomie et de l'engagement des élèves,
  - ▶ Evolution des aptitudes et des capacités à coopérer et vivre ensemble.

### Les clefs de la réussite

- Se former avant de se lancer,
- Echanger sur ses pratiques entre collègues (de la même école ou dans un groupe de travail),
- Poser un cadre sécurisant et le tenir,
- S'autoriser à expérimenter,
- Accepter les difficultés éventuelles de mise en œuvre.

### Vous n'êtes pas seul !

**Pour vous lancer, l'OCCE est à vos côtés et vous offre :**

- ▶ la garantie d'un cadre légal, financier et juridique,
- ▶ un accompagnement par la mise au point de projets coopératifs, leur éventuel financement, leur mise en place sur le terrain,
- ▶ des ressources pédagogiques, des formations à destination des adultes pour discuter les gestes professionnels en situation,
- ▶ des interventions pour animer ou observer des conseils de coop.

### Pourquoi un conseil de coop ?

«**Ma fille dit :**  
« Le conseil de coopération, c'est une réunion où tout le monde s'écoute. »

«**Isabelle, directrice d'école :**  
« Nous avons pu constater au fil du temps le renforcement d'une « culture d'école » favorisant la continuité éducative et pédagogique. »

N'hésitez pas à contacter l'OCCE de votre département. Toutes les coordonnées sont en page d'accueil du site de la Fédération OCCE : [www.occe.coop](http://www.occe.coop)

Office Central de la Coopération à l'École  
[www.occe.coop](http://www.occe.coop)



# Quelles types d'actions avec des élèves du **2<sup>nd</sup>** degré ?

# L'atelier de sensibilisation

Par Angélique Alasta

*Fondatrice de l'association My Perfect Link*

*Journaliste*

# L'exposition

Par Mélanie Vaillant

*Déléguée MGEN 17*

*Co-correspondante de L'ESPER Poitou-Charentes*

# Le projet KESSACO



- Une exposition : 9 kakémonos
- Un livret pédagogique

## L'EXPO

**T'es addict ou pas?**  
Une expo pour la prévention des addictions

MAIS OÙ TU M'EMMÈNES COMME ÇA ?  
VOIR UNE EXPO!

mgen\*  
GROUPE vvv

«Addiction, derrière le plaisir, une douleur se construit.»  
F. Nietzsche (1844-1900)

Comprendre ces nouvelles addictions pour mieux agir.

alcool, solitude, stress, tabac, addiction, soins, professionnels, ados, délires, produits de synthèse, prévention, plaisir, amis, info, conseil, promotion de la santé, multi-états, sécurité, jeux, réseaux sociaux, désirs, sexe, mal-être, accueilli, écoute, dépendance, malades, professionnels, ados, délires, produits de synthèse, prévention, plaisir, amis, info, conseil, promotion de la santé, multi-états, sécurité, jeux, réseaux sociaux, désirs, sexe, mal-être, accueilli, écoute, dépendance

PARTS DE CLASSE 2-0

CONCEPTION MGEN RÉUNION / MGEN - ZONE Océan INDEEN + Thierry VIDAL, Nicolas PROUDHOMES, Cyprien LE DOINE

AGENCE DE PARTICIPATION DE  
Associés de la Réunion, Frédéric LE BOUT - Membre, Conseiller technique du Réseau de la Réunion - Benjamin LEBLANCQ - Coordinateur et animateur  
Jean-François GUYONNARD - Responsable Service Famille, directeur CSMA CARIBES, président  
Nicolas PROUDHOMES - Responsable MGEN

David METTE - MGEN, Chef de Service Adhésion CSMA de la Réunion -  
Nicolas PROUDHOMES - Responsable MGEN, Coordinateur et animateur  
Florence VANDERMAEKEL - Responsable, graphiste  
mgen logo

Économie Sociale et Solidaire  
Livret pédagogique de l'exposition  
KESSACO ?

MAIS OÙ TU M'EMMÈNES COMME ÇA ?  
VOIR UNE EXPO!

mgen\*  
GROUPE vvv

## LE LIVRET PÉDAGOGIQUE

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

### QUIZ NIVEAU DÉCOUVERTE

1. Que signifie ESS ?  
 • Économie Sociale et Solidaire  
 • École des Services Sociaux  
 • Économie des Services Sociaux

2. L'ESS est-elle plutôt...  
 • Un secteur d'activité ?  
 • Un mode d'entreprise alternatif ?

3. Dans l'ESS, le principe un homme = une voix signifie que...  
 • Tous les hommes ont le droit de vote  
 • Tout le monde doit être de même âge pour voter une décision (comme à l'université)  
 • Chaque personne a la même voix, quelle que soit sa place dans la coopérative

4. Parmi les 6 propositions suivantes, quelles sont les 3 valeurs essentielles de l'ESS ?  
 • L'écologie  
 • Copération  
 • Recherche des bénéfices  
 • Développement durable  
 • Profit des actionnaires  
 • Gouvernance démocratique

5. Laquelle de ces propositions vient pas un acteur de l'ESS ?  
 • Les réseaux  
 • Les services publics  
 • Les associations  
 • Les coopératives

6. Cite un exemple pour chacun des 3 secteurs principaux  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

7. Depuis quelle année la création des associations devient-elle enfin libre ?  
 1791 1848 1901

8. L'ESS veut développer une économie soutenue des...  
 • Temporis  
 • Des eux et foris  
 • Des agents armés en vue d'extinction  
 • De faire honte à des conditions nécessaires à son développement

9. Depuis quand l'ESS est-elle définie par la loi ?  
 2011 2014 2018

10. Quel est ce qui s'ESPER ?  
 • L'abandon de la vente et de l'achat  
 • L'abandon de la vente et de l'achat  
 • L'économie sociale Post-partém (État de la République)

11. Pour conclure, au quantitatif je suis déjà un acteur de l'ESS si je... (dans une proposition)  
 \_\_\_\_\_

### QUESTIONNAIRE EXPERT

1. Entoure les 5 principes de l'Économie sociale et solidaire  
 Gouvernance démocratique  
 Recherche du profit  
 Développement et vie d'un territoire économique  
 Finalité autre que le profit  
 Bénéfices répartis  
 Action et autonomie et solidarité  
 Liberté sociale collective  
 Bénéfices majoritairement réinvestis dans l'entreprise

2. Quelles différences y a-t-il entre économie collaborative et économie capitaliste ?  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

3. Entre la plateforme de vente Virvad et la plateforme de coworking associatif, est-ce que le mot « collaboration » recouvre le même sens ?  
 \_\_\_\_\_

4. Entre la plateforme de coworking Bilbacube et une plateforme de coworking associatif, est-ce que le mot « collaboration » recouvre le même sens ?  
 \_\_\_\_\_

5. Quelles différences y a-t-il entre économie collaborative et économie capitaliste ?  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

### POUR ALLER PLUS LOIN

#### MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE LES PILIERS DE L'ESS

Frédéric Lajoinie, Lionel Bourgeois, Charles Gilo

Bref historique des coopératives  
 • Les coopératives agricoles apparaissent dès la X<sup>th</sup> siècle

1890: premières coopératives laitières  
 2000: premières coopératives agricoles

En 1871, deux délégués syndicaux se réunissent en plein air, dans le jardin de leur maison, pour discuter de la possibilité de constituer une société coopérative de production. C'est en 1791 que naissent les premières associations de production coopératives.

En 1907, les Statuts Industriels (1882-1894) et la loi d'association (1901) ont permis de créer des sociétés coopératives de production. C'est en 1979 que naissent les premières associations de production coopératives.

Les premiers fondateurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) (1848 - 2000) : des entreprises diverses et contradictoires mais une vision de Thomas et de l'économie humaine

• Joseph Stiglitz, Robert Owen, considéré comme le père du mouvement coopératif et le théoricien du « cheap change » (économie humaine, production de valeur sociale, Sans-Serveur, père de l'industrialisme et du bien-être social, Philippe Bouchet (industrialisation des moyens de production)

• Les autres premiers fondateurs : Charles Fourier et ses phalanges, Pierre-Joseph Proudhon, père de la mutualité et des sociétés de secours mutuel.

#### UNE MUTUELLE COMME UNE AUTRE, LA MGEN ?

Questions à Bertrand Souquet, délégué national MGEN

Plusieurs valeurs nous expliquent d'où viennent les mutuelles ?  
 Les sociétés de secours mutuel sont les premières des mutuelles. Ces sociétés sont apparues au XIX<sup>e</sup> siècle, où elles ont succédé aux corporations. Les sociétés de secours mutuel sont des organisations qui protègent l'entraide entre les adhérents pour réduire l'impact de problèmes comme la maladie, l'accident, les accidents, le chômage, le décès ou plus généralement, le retrait. Ce sont des sociétés créées ou existantes, entre autres, en France, en Italie, au Canada et aux États-Unis.

Où vient plus précisément la MGEN ?  
 La MGEN est le regroupement de plus de 100 sociétés de secours mutuel, le 6 décembre 1961. Elle a été créée, il s'agit d'adopter une réponse harmonisée aux problèmes que rencontrent les mutuelles en matière de santé, notamment la subvention.

Quelles sont aussi les motifs de satisfaction ?  
 Notre motif principal de satisfaction : la fidélité de nos adhérents qui ne se défont pas, mais avec la capacité de rester de la mutuelle à l'organiser pour répondre aux besoins de nos adhérents. Ainsi, la présence de nos adhérents est un motif de satisfaction car nous avons consacré un avantage fiscal fort à nos adhérents.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ? Quelles évolutions de comportement et plus largement de comportement de nos adhérents est-ce que vous observez ?  
 Les difficultés proviennent d'une réglementation très contraignante, de nouveaux besoins de nos adhérents qui nous poussent à nous adapter, ce qui a un impact direct sur les cotisations. Pour offrir nos services dans un environnement de nouvelles mutations et formes concurrentielles, nous devons nous adapter à une nouvelle situation de marché et nous devons nous adapter à nos adhérents et à nos besoins.



# L'exposition

Semaine  
de l'ESS  
à l'École



# L'exposition

Semaine  
de l'ESS  
à l'École



# L'exposition

Semaine  
de l'ESS  
à l'École

**Economie Sociale et Solidaire  
KESSACO ?**

MAIS OÙ TU M'EMMÈNES  
COMME ÇA ?

VOIR UNE EXPO !

**mgen**  
GROUPE **vyv**

*Les valeurs de l'ESS  
incarnent aussi  
l'entreprise pour  
transformer le  
monde de demain.*

© Deligne, www.deligne.fr

LES ESPER  
CFESS  
CFVW

CONCEPTION MGEN RÉUNION / RÉGION « ZONE Océan INdIEN » :  
Thierry MESAS et Nicolas PRUGNIÈRES (Délégués MGEN 974).

AVEC LA PARTICIPATION DE :  
Réseaux régionaux ESS MGEN, Ecole SDT/MENAC Immatriculée, Lycée du  
Cassimé, Saint-Claude, Antige, Sam Arnaï ZICHANG (Direction CRESS Mayotte),  
Houradshina ROUXA (Président MGEN 974).

Merci à :  
Remerciements à l'équipe nationale de LESPER,  
Florence Vandermaersch - Illustratrice, graphiste -

début légal : novembre 2019

Webinaire "Semaine de l'ESS à l'École" — 26 janvier 2021

# L'exposition

Semaine  
de l'ESS  
à l'École





# L'exposition



**Les coopératives**

ATOUTS : gestion, expérimentation, PROTECTION, activité, structure, sociétaires, citoyen, valeurs, territoire, création, partage, transparence.

Le plus grand, c'est d'aller au ballot à la fois en habileté et en s'heur !

SHARPER, ça va...

les 3/4 des agriculteurs adhèrent à une coopérative agricole

© Christophe Bertin

Les coopératives sont des sociétés de personnes ayant pour finalité première de répondre aux besoins individuels ou collectifs de leurs membres. Des engagements réciproques et durables se nouent alors entre les membres de la coopérative : associés, clients, salariés ou producteurs.

### EXEMPLE DE LA COOPÉRATIVE AGRICOLE :

Une coopérative agricole prône une action collective tournée vers un but commun : c'est la mise en commun, par les agriculteurs, des moyens de production, de transformation et de commercialisation. C'est aussi un modèle d'entreprise qui concilie liberté d'entreprendre, solidarité économique et ancrage territorial en plaçant les agriculteurs au cœur de la gouvernance et du projet de développement de l'entreprise.

« L'union fait la force ! » est un principe coopératif fondateur !

### ET LA SCOP

Les Sociétés COopératives Participatives (SCOP) sont des entreprises qui appartiennent à leurs salariés. Le partage du profit y est équitable. Une partie des bénéfices est gardée pour les réserves de l'entreprise, le reste est redistribué aux salariés ou associés.

La gestion est démocratique : les salariés associés élisent leurs dirigeants en assemblée générale et sur un principe bien particulier « une personne = une voix ». C'est une entreprise à lucrativité limitée.

### LA FERME DES 1000 VACHES



### EXEMPLE DE SCOP

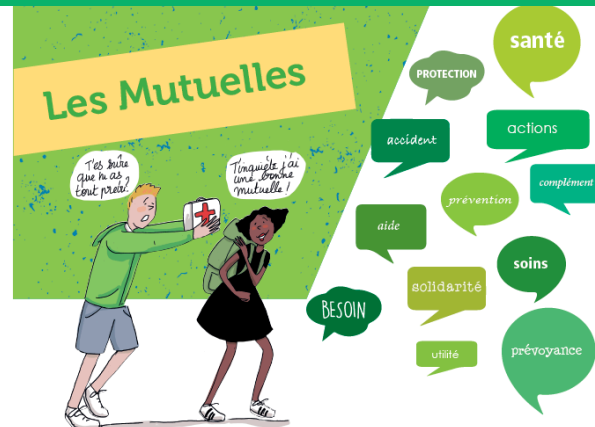


**Une librairie qui résiste ...**  
Après la liquidation judiciaire du groupe Chapitre, 12 ex salariés reprennent la Librairie Les Volcans sous forme de SCOP en déclarant de verser l'intégralité de leurs indemnités de licenciement et droits au chômage. Aujourd'hui, de nouveaux salariés sont devenus associés et les clients sont au rendez-vous. Leur souhait : faire de cette librairie un véritable espace de partage et de convivialité où les clients peuvent prendre le temps de découvrir des livres, des auteurs, se faire conseiller, fumer, boire un café...  
Chiffre d'affaires 2019 : 6 500 000 €



# L'exposition

Semaine  
de l'ESS  
à l'École



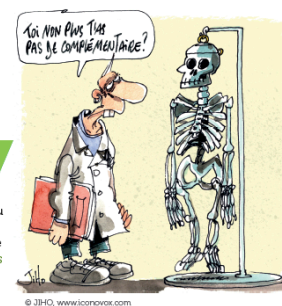
Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif dont les principes sont d'apporter à ses adhérents un service. Elles ont des engagements démocratiques forts (une personne, une voix) et une gouvernance assurée par des personnes élues lors d'assemblées générales.

On retrouve les mutuelles dans plusieurs champs d'activités : les mutuelles « dites de 1945 » organisées autour de la santé et de la protection sociale et les mutuelles d'assurance « accidents » (IARD : Incendie Accidents Risques Divers) qui sont des sociétés d'assurance à but non lucratif.

## ORIGINE ET ÉVOLUTION DES MUTUELLES

Les premières mutuelles sont apparues au début du XIXe siècle par la volonté de certaines personnes appartenant à la même corporation professionnelle de se préserver contre la maladie, les accidents de la vie et la vieillesse.

En 1945, lorsque la France instaure le système de Sécurité Sociale dans un souci de reconstruction du pays, ce système ne concerne pas tous les Français. Les mutuelles, en particulier celles des fonctionnaires, constituent le premier niveau de solidarité collective.



## À QUOI SERT UNE MUTUELLE SANTÉ ?

Le rôle d'une mutuelle santé est d'agir en complément de la Sécurité Sociale pour couvrir les dépenses de santé de leurs adhérents. Ce sont des organismes à but non lucratif : elles ne rémunèrent pas d'actionnaires.

Grâce aux cotisations versées par leurs adhérents, les mutuelles mènent également des actions de prévention, de solidarité et d'information. Elles se doivent d'accepter toutes les demandes d'adhésion sans juger de l'état de santé des personnes. Lorsqu'une personne reçoit des soins de santé en France, le régime de Sécurité Sociale en rembourse une partie; la part restante («reste à charge») est assumée pour partie ou totalité, par la mutuelle. Le rôle de la mutuelle est donc de prendre en charge ce qui n'est pas remboursé par le régime général (Sécurité Sociale).



# L'exposition

Semaine  
de l'ESS  
à l'École

## Les associations le bénévolat au service de l'engagement associatif

Une association est un groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, mais sans chercher à réaliser de bénéfices. Elle peut avoir des buts très divers (sportif, défense des intérêts des membres, humanitaire, promotion d'idées ou d'œuvres...).

L'engagement est la décision volontaire de participer à un projet (personnel ou collectif) ou une action s'inscrivant dans le temps.

Le contrat d'association doit reposer sur trois principes fondamentaux :

- La liberté contractuelle :** pleine liberté aux membres de l'association pour son organisation et son fonctionnement.
- La gestion désintéressée :** dans une association type loi 1901, le partage des bénéfices est interdit.
- La mise en commun des connaissances :** les membres fondateurs de l'association doivent décider de mettre en commun leurs connaissances ou leurs activités afin d'œuvrer au bien commun.

ENSEMBLE  
ON EST PLUS FORT !



## LE BÉNÉVOLAT



www.francobenevolat.org

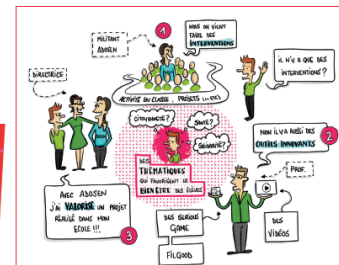
Le bénévolat est l'un des piliers des structures de l'ESS. C'est une activité non rémunérée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une structure : association, ONG, structure publique... Ces bénévoles engagés (étudiants, salariés, retraités, demandeurs d'emplois), consacrent une partie de leur temps, offrent leurs compétences et en développent de nouvelles.

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur de ces bénévoles qui s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport, la culture, l'éducation, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale...



## UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE (ONG)

est une association à but non lucratif, d'intérêt public, qui ne relève ni de l'État, ni d'institutions internationales par son origine privée lors de sa création. Elle a une indépendance financière. On les retrouve souvent dans le secteur humanitaire ou de la sauvegarde et la défense des droits : Amnesty International, Greenpeace, Reporters sans Frontières...

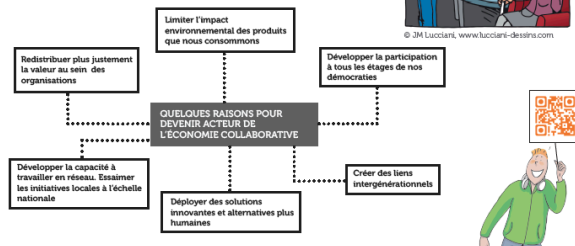


L'Association ADOSEN - Prévention Santé MGEN agit auprès de la communauté éducative pour le bien-être des élèves. Education et promotion de la santé, de la citoyenneté et de la solidarité sont au cœur de ses actions.

# L'exposition



L'économie collaborative est une nouvelle façon de produire de la valeur qui repose sur le partage ou l'échange de biens, de services ou de connaissances entre particuliers. Elle se traduit par un échange monétaire tel que la vente, la location, la prestation de services, ou un échange non monétaire comme le prêt, le troc, le don, le volontariat... L'économie collaborative se construit sur la base de réseaux et de communautés d'individus sans passer nécessairement par le biais de plateformes numériques.



**ÉCONOMIE COLLABORATIVE : LES TENDANCES**  
 Co-voiturage, locations d'appart, services à la personne, achats malins (vide greniers, ressourceries...). On estime que le marché mondial de l'économie collaborative aura une croissance annuelle exponentielle avec près de 350 milliards de dollars à l'horizon 2025.

## ALIMENTATION : FAVORISONS LES CIRCUITS COURTS



## ÉCHANGE DE SERVICES ET MUTUALISATION

Deux heures de cours de yoga contre un dépannage informatique, des conseils de jardinage en contrepartie d'une réparation de plomberie... Les exemples se déclinent à l'infini, le plus souvent sans aucun échange monétaire. Les espaces de co-working sont une illustration du partage de compétences. Ils stimulent l'activité économique et la mutualisation des savoir-faire en favorisant le lien social.



# L'exposition

Semaine  
de l'ESS  
à l'École



L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets.

Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) pour un modèle économique « circulaire ». Cette idée fait suite à la prise de conscience des ressources limitées de la planète et du besoin de les économiser. Il s'agit aussi de créer des emplois durables et non délocalisables. Les enjeux de l'économie circulaire sont à la fois environnementaux, économiques et sociaux.



© Christophe Berin

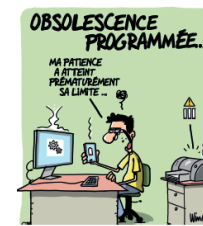
En France, la transition vers une économie circulaire est reconnue officiellement comme l'un des objectifs de transition énergétique et écologique, et comme l'un des engagements du développement durable.



© JM Luciani, www.luciani-dessins.com

## LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE NÉCESSITE DE PROGRESSER DANS PLUSIEURS DOMAINES :

- **L'approvisionnement durable** : prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux des ressources utilisées.
- **L'économie de la fonctionnalité** : privilégier l'utilisation à la possession, vendre un service plutôt qu'un bien.
- **L'allongement de la durée d'usage des produits** : par le recours à la réparation, à la vente, à l'achat d'occasion ou au don, dans le cadre du réemploi et de la réutilisation.
- **L'amélioration de la gestion des déchets** : recycler en réinjectant et réutilisant les matières issues des déchets dans le cycle de vie.



© WNKZ, www.wnkz.fr

# L'exposition

Semaine  
de l'ESS  
à l'École



Les **OFAS** (Opérateurs de Finances et d'Accompagnements Solidaires) ont vocation à apporter une réponse adaptée aux besoins des projets utiles à la cohésion sociale ou au développement durable, à la lutte contre l'exclusion. Ils sont solidaires par leur travail de conseil, d'ingénierie financière, d'accompagnement et de mise en réseau. Ils offrent les différents types d'apports financiers traditionnels (apport en capital, prêt, garantie d'emprunt).



## DES EXPÉRIENCES NOVATRICES DE FINANCES SOLIDAIRES

Des expériences novatrices de finances solidaires montrent la voie pour mieux accompagner et financer des entreprises. Au-delà de l'**apport financier**, c'est toute la dynamique de l'accompagnement qui a été ici mise en avant et identifiée comme un facteur essentiel de réussite. C'est un **apport social** complémentaire et indissociable de l'**apport humain** au sein de l'entreprise. L'interaction de ces trois axes crée alors un véritable « triangle d'or ».



## CROWDFUNDING ou financement participatif

Les projets des entreprises (TPE ou ESS) utilisent aussi les plateformes de don comme source de financement de trésorerie. Il faut noter aussi l'engagement croissant d'établissements bancaires dans le développement de plateformes de crowdfunding (via le don dans la majeure partie des cas) soit en direct soit en partenariat avec des acteurs existants.

# L'exposition

Semaine de l'ESS à l'École

## S'INFORMER SUR L'ESS

**LES CRESS (CHAMBRES RÉGIONALES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE)**

Les CRESS sont des organisations représentatives et transversales qui regroupent les acteurs de l'ESS dans leur région. Créées par la loi du 31 juillet 2014 (loi « Hamon »), les CRESS assurent au plan local la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire. Les CRESS s'engagent à favoriser la démocratie et la solidarité dans l'économie.

Elles axent leurs actions autour de trois grands objectifs :

- Créer un cadre favorable au développement de l'ESS
- Informer et communiquer sur l'ESS.
- Accueillir et accompagner les entreprises de l'ESS.

**PRÉSENTER ET ANIMER**

- ↳ Information des pouvoirs publics
- ↳ Organisation d'événements de l'ESS

**DÉVELOPPER**

- ↳ Accompagnement à la création et au développement de projets
- ↳ Coprojet/Coentreprise

**FORMER**

- ↳ Formation des salariés et dirigeants
- ↳ Qualité de l'emploi

**PROMOUVOIR**

- ↳ Actes de certification
- ↳ Récompense pour le développement ESS

**OBSERVER**

- ↳ Audits participatifs
- ↳ Liste des entreprises ESS

**QUELQUES SITES NATIONAUX :**

**ESS France** est le site de la Chambre française de l'Économie Sociale et Solidaire, instituée par la loi du 31 juillet 2014 (loi Hamon), qui a vocation à rassembler les composantes de l'économie sociale et solidaire et à jouer pleinement une fonction de représentation et de dialogue avec les pouvoirs publics ainsi qu'être un acteur du dialogue civil. Un de ses membres fondateurs, le **CNCRESS** (Conseil National des Chambres Régionales de l'ESS), rassemble 18 CRESS en France métropolitaine et en outre-mer. Il s'attache à promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire en France.  
[www.cncress.org](http://www.cncress.org) / [www.ess-france.org](http://www.ess-france.org)

**Un Fab Lab** (« laboratoire de fabrication » contraction de l'anglais « Fabrication Laboratory »). C'est un lieu ouvert qui met à disposition toute sorte d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur pour la conception et la réalisation d'objets. Il constitue aussi un espace de rencontres et de création collaborative qui permet de fabriquer des objets uniques (objets décoratifs, objets de remplacement, prothèses...) mais aussi de transformer ou réparer des objets de la vie courante.  
[www.labfab.fr](http://www.labfab.fr)

**Le Labo de l'ESS** est un « think tank » (espace de réflexion, réservoir d'idées) qui construit, par un travail collaboratif, des axes structurants de l'économie sociale et solidaire, à partir d'initiatives concrètes, innovantes et inspirantes issues des territoires.  
[www.lalabo-ess.org](http://www.lalabo-ess.org)

**Ressourc'ESS** propose aux équipes pédagogiques des ressources rassemblées par l'ESPER (association regroupant des Entreprises Sociales Partenaires de l'École de la République). Des enseignants partout en France se mobilisent pour faire vivre à leurs élèves les valeurs et principes de l'ESS en les rendant acteurs d'un projet citoyen et entrepreneurial. Vous aussi participez à « MON ESS À L'ÉCOLE » !  
[www.ressourcess.fr](http://www.ressourcess.fr) / [www.lesper.fr](http://www.lesper.fr)

**Novembre : le mois de l'ESS**

Le Mois de l'ESS est devenu le rendez-vous incontournable des citoyens, des entrepreneurs, des étudiants, des salariés et des acteurs publics intéressés par les pratiques et les valeurs de l'économie sociale et solidaire. À travers la mobilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux, il a pour vocation de faire découvrir l'ESS au travers de manifestations les plus diverses : conférences, forums, portes ouvertes, visites de structures, projections de films, formations, etc.

*Mais tu fais quoi là ?*  
*« Ça va bien ! »*  
*« Ça va mal ! »*  
*« Ça va mieux ! »*

J'expérimente en classe une entreprise de l'ESS

# Le livret pédagogique

Semaine  
de l'ESS  
à l'École

## SOMMAIRE

### ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

- page 5  
Logoquiz
- page 6  
Quiz sur l'exposition (niveau découverte)
- page 7  
Questionnaire sur l'exposition (niveau expert)
- page 9  
Correction du quiz découverte
- page 10  
Correction du questionnaire expert
- page 12  
Exposé oral
- page 13  
Projet annuel (classe de seconde, sciences économiques et sociales)

### POUR ALLER PLUS LOIN

- page 14  
Les piliers de l'ESS : mise en perspective historique
- page 15  
Les mutuelles : témoignage d'un acteur de la MGEN
- page 16  
Les coopératives : interview et témoignage sur la structure coopérative SCOPTI
- page 18  
Les associations : témoignages des associations Suan Thai 81 et de la Confédération Musicale de France (CMF)
- page 20  
L'économie collaborative et circulaire : tentatives de définition  
Le financement solidaire ou participatif

### SITOGRAFIE, FILMOGRAPHIE, BIBLIOGRAPHIE

- page 21  
Pour en savoir plus

## CONSEILS D'UTILISATION

Cette exposition comporte 9 panneaux.  
Elle nécessite au moins deux personnes pour son installation.

- Certains panneaux fonctionnent ensemble et doivent être présentés de manière contiguë pour une meilleure compréhension.
- ▶ Le kakémono 1 : présentation globale et titre de l'exposition
  - ▶ Le kakémono 2 : il fonctionne isolément et présente les grands piliers de l'ESS
  - ▶ Les kakémonos 3, 4 et 5 fonctionnent ensemble et doivent être installés conjointement car ils présentent les grandes structures ou familles de l'ESS
  - ▶ Les kakémonos 6 et 7 présentant d'une part l'économie solidaire et d'autre part collaborative fonctionnent ensemble
  - ▶ Le kakémono 8 : le financement participatif
  - ▶ Le kakémono 9 : l'ESS dans votre région

On peut tout à fait envisager, dans un espace restreint, de ne présenter qu'une version allégée de 6 panneaux, par exemple : kakémono 2 (les piliers de l'ESS), les kakémonos 3, 4 et 5 (les grandes structures), ainsi que les kakémonos 6 et 7 (l'économie circulaire et collaborative).

Pour vous familiariser avec l'exposition : [ressoucess.fr](http://ressoucess.fr)

NB : sur chaque housse de kakémono, vous trouverez en vignette le kakémono présenté.



# Le livret pédagogique

Semaine de l'ESS à l'École



## SOMMAIRE

### ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

- page 5 L'apogée
- page 6 Quiz sur l'exposition (niveau découverte)
- page 7 Questionnaire sur l'exposition (niveau expert)
- page 9 Correction du quiz découverte
- page 10 Correction du questionnaire expert
- page 12 Exposé oral
- page 13 Projet annuel (classe de seconde, séquences économiques et sociales)

### POUR ALLER PLUS LOIN

- page 14 Les piliers de l'ESS : mise en perspective historique
- page 15 Les mutualités : témoignage d'un acteur de la MGEN
- page 16 Les associations : témoignage et séminaire sur la structure coopérative (SCOPI)
- page 18 L'économie collaborative et circulaire : sentinelle de définition (le financement solidaire ou participatif)

### STOTOGRAPHIE, FILMOGRAPHIE, BIBLIOGRAPHIE

- page 21 Pour en savoir plus

## CONSEILS D'UTILISATION

Cette exposition comporte 3 panneaux. Elle nécessite au moins deux personnes pour son installation.

Certains panneaux fonctionnent ensemble et doivent être présentés de manière contiguë pour une meilleure compréhension.

- Le kakémono 1 : présentation globale et titre de l'exposition
- Le kakémono 2 : il fonctionne isolément et présente les grands piliers de l'ESS
- Les kakémonos 3, 4 et 5 : fonctionnement ensemble et doivent être installés contiguës sur la présentation des grands structures ou familles de l'ESS
- Les kakémonos 6 et 7 : présentent d'une part l'économie solidaire et d'autre part le financement solidaire
- Le kakémono 8 : le financement participatif
- Le kakémono 9 : l'ESS dans votre région

Ces deux kakémonos 8 et 9 peuvent être présentés dans un espace restreint, de ne présenter qu'un des kakémonos 2 (des piliers de l'ESS), les kakémonos 3, 4 et 5 (des grands structures), ainsi que les kakémonos 6 et 7 (l'économie circulaire et collaborative). Pour vous familiariser avec l'exposition, rendez-vous à :

NB : sur chaque feuille de kakémono, vous trouverez en regard le kakémono présent.

## ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

### QUIZ NIVEAU DÉCOUVERTE

1. Que signifie ESS ?
  - Économie Sociale et Solidaire
  - École des Services Sociaux
  - Économie des Services Sociaux
2. L'ESS est-elle plutôt... ?
  - Un secteur d'activité ?
  - Un mode d'entreprise différent ?
3. Dans l'ESS, le principe un homme = une voix signifie que...
  - Seuls les hommes ont le droit de vote
  - Tout le monde doit être du même avis pour valider une décision (groupes de travail)
  - Chaque personne a, qu'elle soit ou non, une voix, quelle que soit sa place dans l'entreprise
4. Citez un exemple pour chacun des 3 secteurs principaux
 

1789	1848	1901
------	------	------
5. L'ESS veut développer une économie soucieuse des...
  - Travaux
  - Des eaux et forêts
  - Des espaces naturels et de l'éducation
  - De l'être humain et des conditions nécessaires à son développement
6. Depuis quand l'ESS est-elle définie par la loi ?
 

2011	2014	2018
------	------	------
7. Qu'est-ce que l'ESPER ?
  - L'abréviation du verbe « espérer »
  - Un secteur de recherche sur le capital de l'air
  - L'économie sociale Partenariats l'École de la République
8. Parmi les 6 propositions suivantes, quelles sont les 3 valeurs essentielles de l'ESS ?
  - Liberté d'entreprendre
  - Coopération
  - Recherche des bénéfices
  - Développement durable
  - Profits des actionnaires
  - Gouvernance démocratique
9. Laquelle de ces propositions n'est pas un acteur de l'ESS ?
  - Les mutualités
  - Les services publics
  - Les associations
  - Les coopératives
10. Pour conclure, au quotidien je suis déjà un acteur de l'ESS si je...
  - (à retenir une proposition)

## QUESTIONNAIRE EXPERT

1. Entourez les 5 principes de l'Économie sociale et solidaire
  - Gouvernance démocratique
  - Recherche du profit
  - Développement en vue d'un monopole économique
  - Établi suite que le profit
  - Réserves impatrimoniales
  - Actions et actionsnaires en dividendes
  - Utilité sociale ou collective
  - Bénéfices majoritairement réinvestis dans l'entreprise
2. Quel est l'intérêt d'une mutuelle de santé ?
3. Quelles différences y a-t-il entre économie collaborative et économie capitaliste ?
4. Entre la plateforme de vente Vinted et une ressourceur, peut-on parler d'une même économie collaborative ?
5. Entre la plateforme de covolantage Bublacar et une plateforme de covolantage associatif, est-ce que le mot « collaboration » recouvre le même sens ?
6. Quelle est la particularité d'une coopérative par rapport à une entreprise commerciale traditionnelle ?
7. Pourquoi y a-t-il autant d'associations ?
8. Pourquoi l'économie circulaire devient-elle un enjeu majeur ?
9. En quoi donner de l'argent pour financer un projet solidaire ou s'engager dans une association en tant que bénévole peut avoir du sens ?

## POUR ALLER PLUS LOIN

### MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE LES PILIERS DE L'ESS

Frédère Leyba, Léon Bourgeois, Charles Gide.

**Unif historique des coopératives**

- Les précurseurs et les formes émergentes de solidarité, de coopératives et de secours apparaissent entre le XIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle.
  - Exemples :
    - les confréries ou Mores-Ages
    - le compagnonnage
  - En 1514, l'abbé de Thérèse Moren émet de nombreux idées le mouvement des endoctrins en Algérie. Il s'agit de la vente de biens communs au profit de grands propriétaires ou fait le commerce de la laine de mouton. Ces 2 premiers apparaissent et laise de nombreux paysans en ville.
  - Les capitalistes de consommation comme les Pubbes du Jura
- La République française et la loi le Chaptal du 14 juin 1793 interdisant toute forme de coalition et toute forme d'association (interdiction des groupements professionnels, en particulier les corporations des maîtres, mais aussi les organisations ouvrières, les rassemblements payants et ouvriers ainsi que le compagnonnage).
  - C'est en 1791 que naissent les premières associations de production détentrices.
- La loi sociale, la Révolution industrielle (1800-1850) a un rôle déterminant pour élargir le Capitalisme et la question sociale avec la dégradation des conditions de travail et de vie des ouvriers.
  - Les revendications de compensation des salariés des coopératives et d'achat : acheter en gros et revendre moins cher lorsque le pouvoir d'achat. Exemple : Les 4 Équipes Forrières de Rochdale en Angleterre, près de Manchester (lire exemple : la CNMF (coopérative d'achat des instituteurs de France))

**1890 : première coopérative laitière**      **2400 coopératives agricoles en 2018**

- Une coopérative ouvrière : la Norme d'Albi, à Carmaux. En 1875, deux délégués syndicaux se mettent en grève et sont licenciés par leur patron. Les ouvriers se sentent en grève le patron licencié que le monde et forme l'entreprise. Les ouvriers représentent alors leur entreprise formant une société ouvrière de production, avec le soutien de Jean Jaurès et de la loi sociale nationale. Entreprise qui devient la quatrième verrerie française.
- Les revendications de compensation des salariés des coopératives et d'achat : acheter en gros et revendre moins cher lorsque le pouvoir d'achat. Exemple : Les 4 Équipes Forrières de Rochdale en Angleterre, près de Manchester (lire exemple : la CNMF (coopérative d'achat des instituteurs de France))

**LES PÈRES FONDATEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (1848 - 1900) :** origines diverses et contradictoires mais une vision de l'homme et de l'économie commune

- origine italienne : Léon Walras, Jules Sautet, P.H. en Angleterre
- origine socialiste : Robert Owen, considéré comme le père du mouvement coopératif et l'inspirateur des villages d'intérêt communautaire, le précurseur du crédit-riche, Saint-Simon, père de l'industrialisme et du bien-être social, Philippe Buchez (socialisation des entreprises de production)
- origine communiste fondée sur le refus de la propriété privée, un monde sans classes sociales, avec un individu autonome (Charles Marx)
- Les autres pères fondateurs : Charles Fourier et ses phalanstères, Pierre-Joseph Proudhon, père de la mutualité et des sociétés de secours mutuel.

## POUR ALLER PLUS LOIN

### TEMOIGNAGE LES ASSOCIATIONS

Questions à Patrick Patinier, pour l'association : Suan Thai 81 site de l'association : suanthetai81.jimdofree.com

**Quels sont les produits ? Combien de fermes font partie du projet ?**

Suan Thai propose 4 sortes de riz à 120€ vente et 30€ achat (prix). Ces 4 sortes proviennent d'une petite ferme et d'un groupement de 14 producteurs. Nous vendons environ 150 kg de riz par an. L'association propose 2 sortes de riz : Hom Mali au parfum de blanc, riz semi-complet et Babaroz, riz pour le riz. Des paysans, Franck et Christophe, cultivent ces riz sur des petites fermes de 4 à 16 hectares, tenues sans dépendre par des fermes. Nous vendons environ 14 tonnes de riz par an. Le riz est conditionné en paquet de 2 kg. Nous avons la consommation de riz sur une petite rizière. Les paysans forment les paysans qui ont été réunies pour constituer le marché local.

**Combien d'adhérents y a-t-il dans votre association ? Combien de membres actifs ? Qui sont-ils ?**

Suan Thai compte 500 adhérents en augmentation constante avec l'arrivée de la loi. Le Conseil d'Administration compte 17 membres actifs, marais, salariés, paysans etc. Pour l'instant, Suan Thai voudrait essayer dans d'autres départements et devenir association reconnue pour d'autres structures.

**Quels sont les bénéfices et grandes satisfactions de votre projet ?**

De façon très concrète, cela permet à des paysans de maintenir leur niveau de vie et de conserver leur activité agricole malgré des rendements très faibles depuis plusieurs années, en raison de l'arrivée tardive de la mousson. Par ailleurs, c'est une réalisation très riche que le paysan, de belles rencontres, une du côté que du côté français.

# La convention de mise à disposition

Semaine  
de l'ESS  
à l'École



## CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE L'EXPOSITION « KESSACO »



### ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

**MGEN, Mutuelle Générale de l'Education Nationale**, dont le siège est situé au 53 Rue du Bois d'Amour – 86280 Saint-Benoît, représentée par Monsieur Robert RAYNAUD, Administrateur National, Chargé de la Région Limousin Poitou-Charentes, d'une part,

et, d'autre part, le Collège Marcel Pagnol de Tonny-Boutonne, représenté par sa Principale, Mme Rome Isabelle, et le professeur de SVT, M. Foilleret Amaury, ci-après désigné par « l'Etablissement ».

### Article 1 : Objet

Les parties se sont rapprochées en vue de présenter, du lundi 7 septembre 2020 au vendredi 18 septembre 2020, une exposition intitulée :

« KESSACO »

L'exposition sera présentée du lundi 7 septembre 2020 au vendredi 18 septembre 2020, au CDI du Collège Marcel Pagnol de Tonny-Boutonne.

La conception de l'exposition a été réalisée par MGEN RÉUNION / RÉGION « ZONE Océan Indien » : Thierry MESAS et Nicolas PRUGNIERES (Délégués MGEN 974). Avec la participation de : Référents régionaux ESS MGEN, Elodie SENTENAC (enseignante, Lycée du Couserans, Saint-Girons, Ariège), Ben Amar ZEGHADI (Direction CRESS Mayotte), Noureddine ROKIA (Président MGEN 976). Et le soutien de L'ESPER (L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République) et de la CRESS (Chambre Régionale Economie Sociale et Solidaire).

L'exposition est fournie imprimée sur 9 panneaux roll-up autoportants.

### Article 2 : Obligations des parties

2.1 Il est expressément convenu entre les parties que les panneaux doivent être exposés dans les seuls lieux prévus à l'article 1, à l'exclusion de tout autre lieu, et dans des conditions de totale sécurité, tant pour leur conservation que pour leur protection contre le vol et les détériorations.

2.2 L'Etablissement s'engage à prendre en compte toutes les observations, recommandations, lignes directrices et à procéder aux modifications non majeures requises par MGEN, sous réserve des contraintes objectives de sécurité.

2.3 A l'issue de l'exposition, l'Etablissement s'interdit d'exploiter l'exposition, sauf autorisation préalable et écrite de MGEN.

2.4 L'Etablissement s'engage à exposer les panneaux dans le parfait respect de la qualité technique souhaitée à cet effet. Toutes modifications des aspects artistiques de l'exposition (réduction du nombre des panneaux exposés) doivent recevoir l'accord préalable de MGEN.

2.5 L'Exposant désigne M. Foilleret Amaury, [amauryfoilleret@hotmail.fr](mailto:amauryfoilleret@hotmail.fr), 0684365273, comme responsable du projet auprès de MGEN.

### Article 3 : Coûts liés à l'événement

3.1 L'exposition sujet de cette Convention est mise à disposition de l'Etablissement gratuitement. Néanmoins, les frais d'envoi à la destination successive et de restitution seront à la charge de l'Etablissement.

3.2 L'Etablissement transporte l'exposition avec le transporteur de son choix. Les conditions pour le transport des panneaux seront convenues ultérieurement.  
**Disponible gratuitement à la section MGEN.**

### Article 4 : Promotion

4.1 Pour des raisons de publicité et/ou de promotion de l'exposition, les reportages d'actualité réalisés par des sociétés de télévision sont autorisés. De même, l'Académie est autorisée à utiliser à des seules fins promotionnelles des exploitations des panneaux, en tout ou en partie, sur son site Internet, dans un contexte respectant l'image et le message de MGEN.

4.2 Il est convenu que l'Etablissement s'engage pour que les reportages respectent la qualité, la réputation et l'image de marque de MGEN.

**Toute exploitation des panneaux autres que celles prévues aux présentes est strictement interdite, sauf autorisation écrite et préalable de MGEN.**

### Article 5 : Mention

Tous documents imprimés à l'occasion de la présentation de l'exposition, tels que notamment cartons d'invitation, affiches, dossiers de presse, seront conçus et réalisés en accord avec MGEN et doivent obligatoirement porter les logos de MGEN, L'ESPER et la CRESS.

### Article 6 : Durée

La présente convention est conclue du **jeudi 3 septembre 2020 (date de retrait de l'exposition à la section MGEN 17) au mercredi 23 septembre 2020 (date de retour de l'exposition à la section MGEN 17)**. Toute prolongation de l'exposition devra faire l'objet d'un accord préalable et écrit de MGEN.

### Article 7 : Clause de résiliation

En cas d'inexécution par l'Etablissement de ses obligations, MGEN peut décider de résilier le présent contrat, à l'expiration d'un délai de quinze (15) jours suivant une mise en demeure, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, restée sans effet.

Dans ce cas, la résiliation intervient de plein droit à l'expiration d'un délai de quinze (15) jours suivant la notification faite à l'Etablissement, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, les sommes dues devenant immédiatement exigibles.

Fait à Puilboreau, le 03 septembre 2020,  
En deux exemplaires originaux, un pour chacune des parties.

M. Robert RAYNAUD,  
Administrateur National MGEN,  
Chargé de la Région Limousin Poitou-Charentes.

Mme Rome Isabelle,  
Chef d'établissement,  
Collège M. Pagnol, Tonny-Boutonne.

# Le forum

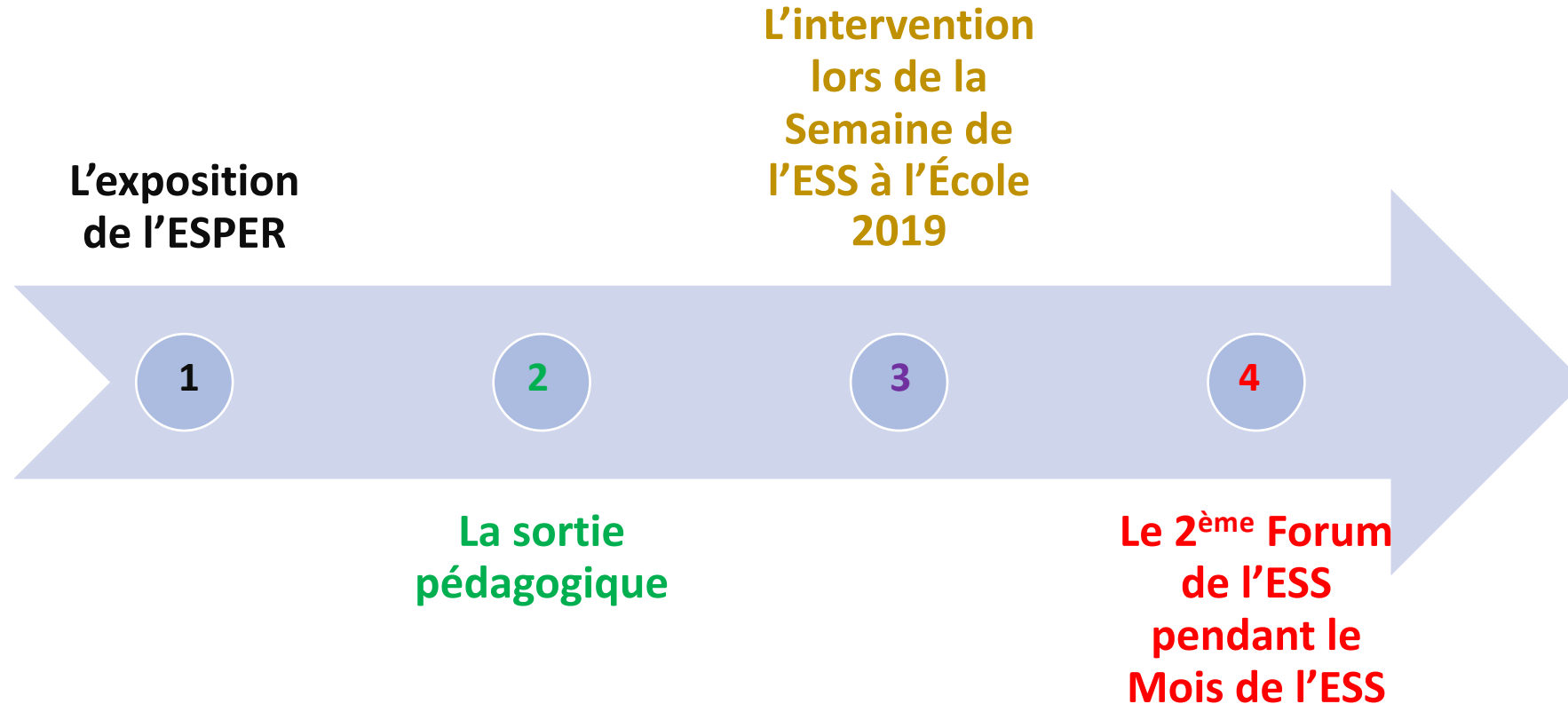
## La visite d'entreprise

Par Marlène Thomassian

*Enseignante de SES*

*Académie de Nice*

# Les actions menées au Lycée Honoré d'Estienne d'Orves durant l'année 2019



# 1. L'exposition de l'ESPER



- Exposition au CDI
- Visite en demi-groupe d'une heure
- **Objectifs :**
  - A) Sensibiliser et faire découvrir aux élèves l'ESS**
  - B) Préparer les élèves à la sortie pédagogique**

## 2. Sortie pédagogique de 2h

### Association le Forum Jorge François



9 Rue Cronstadt, 06000 Nice

- Objectif de l'association : ouvrir un espace de rassemblement, d'échanges, véritable lieu de vie pour et par les habitants
- Lieu à multiples entrées : espace socioculturel, restaurant solidaire, épicerie solidaire, friperie.
- Objectifs de la sortie pédagogique : découverte du monde professionnel de l'ESS et de l'ESS (Parcours Avenir et programme scolaire) avec un exemple concret
- Déroulement de la sortie pédagogique :
  - Intervention du directeur M. Martin Pourbaix
  - Questions des élèves
  - Visite de l'établissement

# 3. Intervention lors de la Semaine de l'ESS à l'École 2019



- Séance d'une heure
- Intervenants
  - M. Lionel Le Guen, Président de la MGEN06
  - M. Serge SCHIANO DI COLELLO, Directeur de la MGEN06
- Objectifs :
  - **Expérimenter différents modes de prises de décision**
  - Faire découvrir aux élèves la **gouvernance démocratique** qui caractérise les organisations de l'ESS
  - **Enrichir leurs connaissances** de l'ESS (fonctionnement, valeurs, organisation)
  - Leur proposer **un deuxième exemple concret d'organisation de l'ESS avec la MGEN**

## 4. Le 2<sup>ème</sup> Forum de l'ESS



Objectifs : poursuite de la **découverte de l'ESS grâce à des ateliers thématiques organisés par des professionnels de l'ESS** (Parcours Avenir des élèves, destiné à construire leur orientation et à découvrir le monde professionnel ; programme scolaire)



**L'ESPER**  
L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République

**7 thèmes**  
déclinés en 11 ateliers

**Mobilités et hautes technologies**  
RIDYGO et SITA

**Energie et habitat**  
ENERCOOP et PEP2A

**Déchets, recyclage, réduction**  
ABI 06

**Alimentation et agriculture**  
AMAP de Provence et Terre de liens

**Services**  
MGEN - MAIF

**Finance et pédagogie** - CASDEN  
Délégation régionale des SCOP

**Egalité des droits, solidarité**  
Alter-égaux  
My perfect link  
Silvers at home

**Entreprendre autrement**  
Nice Métropole- Côte d'Azur

**Economie Sociale et Solidaire**  
2nd forum  
mercredi 20 novembre 2019  
9h - 12h

gouvernance  
économique  
conciliation  
démocratique  
généreux  
regard  
forum  
concernera  
marché  
école  
réalité  
élèves  
travail  
meilleur  
économie  
solidaire  
jeunes  
écho  
plus  
ess  
monde  
juste  
rentrée  
sociale  
lycée  
stmg  
optimiste  
autre  
république  
novembre  
acteurs  
présents  
mutation  
performance

**Lycée Honoré d'Estienne d'Orves**  
**Bâtiment 900**



**Public-cibles :**  
-Élèves de premières et terminales STMG  
- Préparationnaires CPGE EC

# Un exemple de projet à l'université ?



# Sophie Caldaguès

Etudiante en M2 Insertion professionnelle et  
Entrepreneuriat Social et Solidaire  
Académie de Créteil

# MON PARCOURS

- ▶ Parcours atypique puis découverte de l'ESS

- ▶ 2020/2021 -

Master 2 Insertion Professionnelle et  
Entrepreneuriat Social et Solidaire à l'IFIS

- ▶ Institut Francilien de l'Ingénierie Social,  
rattaché à l'Université Gustave Eiffel, 77,  
Champs Sur Marne



**Un projet de  
ressourcerie  
(temporaire) sur le  
campus de Cité  
Descartes de  
l'Université Gustave  
Eiffel**

# Pourquoi c'est important de parler de l'ESS à l'école ?

- ▶ C'est une alternative concrète aux difficultés engendrées par le capitalisme néolibéral
- ▶ Elle propose des actions réelles aux besoins fondamentaux non satisfaits de la société

# Conclusion : l'ESS pour moi c'est ?

- ▶ Une vision
- ▶ Une opportunité de carrière
- ▶ Une solution réaliste pour mettre du sens au quotidien dans ce que je fais
- ▶ Un réseau d'acteurs et d'actrices engagé.e.s

# On répond à vos questions





Inscrivez-vous sur :  
[www.semaineessecole.coop](http://www.semaineessecole.coop)

- Des outils pédagogiques sur l'ESS
- Des référents partout en France

**Rdv du 22 au 27 mars 2021 !**

**Contact : [agathe.ribas@lesper.fr](mailto:agathe.ribas@lesper.fr) – 06 71 82 54 62**



Restez quelques minutes pour répondre au sondage 😊